



# Adhérez à l'UNSA-CCI

[unsa-cci.com](http://unsa-cci.com)

## Tout collaborateur CCI peut adhérer

### Rejoignez un syndicat :

- Ni adepte du refus systématique, ni soupçonnable de complaisance,
- Réaliste,
- Pragmatique,
- Autonome
- Apolitique.



### L'UNSA-CCI apporte aux adhérents :

- Une écoute attentive,
- Une aide juridique,
- Une information régulière sur l'évolution des CCI,
- Une formation syndicale (dans le cadre du congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale),
- Une information sur l'actualité des CCI,

### Les avantages de l'adhésion à l'UNSA-CCI



Un site internet fiable  
pour suivre l'actualité :  
[unsa-cci.com](http://unsa-cci.com)



Un conseil permanent sur  
l'interprétation et l'application des  
légalisations spécifique aux CCI



Une analyse juridique individuelle  
ou collective pour accompagner  
les actions contentieuses avec des  
avocats spécialistes si nécessaire

Être syndiqué est un **droit constitutionnel** :  
L'UNSA-CCI est un **contre-pouvoir nécessaire** dans les CCI



Syndicat National Autonome des Personnels  
de Chambres de Commerce et d'Industrie

## Pourquoi adhérer à l'UNSA-CCI ?

### • Un syndicat à l'écoute des salariés

Représenter nationalement 14.000 agents consulaires est un engagement sérieux et une responsabilité importante.

Ni adepte du refus systématique, ni soupçonnable de complaisance, l'UNSA-CCI pratique un **syndicalisme réaliste, pragmatique, autonome et apolitique**.

L'UNSA-CCI tient toute sa place dans les négociations sociales régionales et nationales !

### • Qui peut adhérer ?

**Vous êtes** salarié dans le réseau des CCI, anciens salariés en situation de chômage ou les retraités : **quelle que soit votre profession, votre qualification, votre situation vous pouvez adhérer à l'UNSA-CCI.**

La cotisation fixée par le bureau de l'UNSA-CCI et déductible des impôts à hauteur de 66%.

### • Confidentialité et transparence

L'UNSA-CCI est soumis à la RGPD et ses décisions sont prises de manière transparente.

L'adhésion est confidentielle et jamais transmise à la Direction. Seuls les délégués syndicaux ont la liste des adhérents de leur Région.

### • Qu'apporte votre adhésion ?

**Vous serez acteur** de la vie syndicale pour valoriser et faire reconnaître l'importance de nos métiers, au service des entreprises et de la formation.

**Vous serez solidaire** pour lutter contre le harcèlement, les inégalités et discrimination.

**Vous serez écouté et défendu** dans vos droits et conditions de travail.

**Vous serez informé des évolutions des CCI**, et de la stratégie future du réseau des CCI pour la dimension nationale et locale.

**Vous serez utile et efficace** en nous faisant part des difficultés rencontrées dans votre quotidien professionnel.

**Vous soutiendrez les actions collectives de l'UNSA-CCI**

### **La cotisation la moins élevée des organisations syndicales dans les CCI**

*Cotisation annuelle de janvier à décembre 2026*

<b>Cadre :</b>	<b>144 €</b>	<b>(48.96 €</b> après déduction impôt sur le revenu)
<b>Agent de Maîtrise :</b>	<b>99 €</b>	<b>(33.66 €</b> après déduction impôt sur le revenu)
<b>Employé :</b>	<b>84 €</b>	<b>(28.56 €</b> après déduction impôt sur le revenu)

*1/2 tarif pour les retraité-e-s – chômeurs - contrats précaires*

**Consultez notre site : [www.unsa-cci.com](http://www.unsa-cci.com)**

[Adhérer directement en ligne](#) ou [Bulletin d'adhésion](#) (ctrl +clic pour suivre le lien)